Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Près de 10 500 sangliers abattus en Vaucluse



Selon les données publiées par l'Office français de la biodiversité (OFB) 1 015 429 sangliers ont été abattus lors de la saison de chasse 2025/2026. Une période qui s'étend précisément du 1er avril 2025 au 31 mars 2026. Ce bilan représente une hausse de 15% comparé à la saison précédente. En 20 ans, le nombre de prélèvements de sangliers a plus que doublé dans l'Hexagone.

Le Gard en ligne de mire

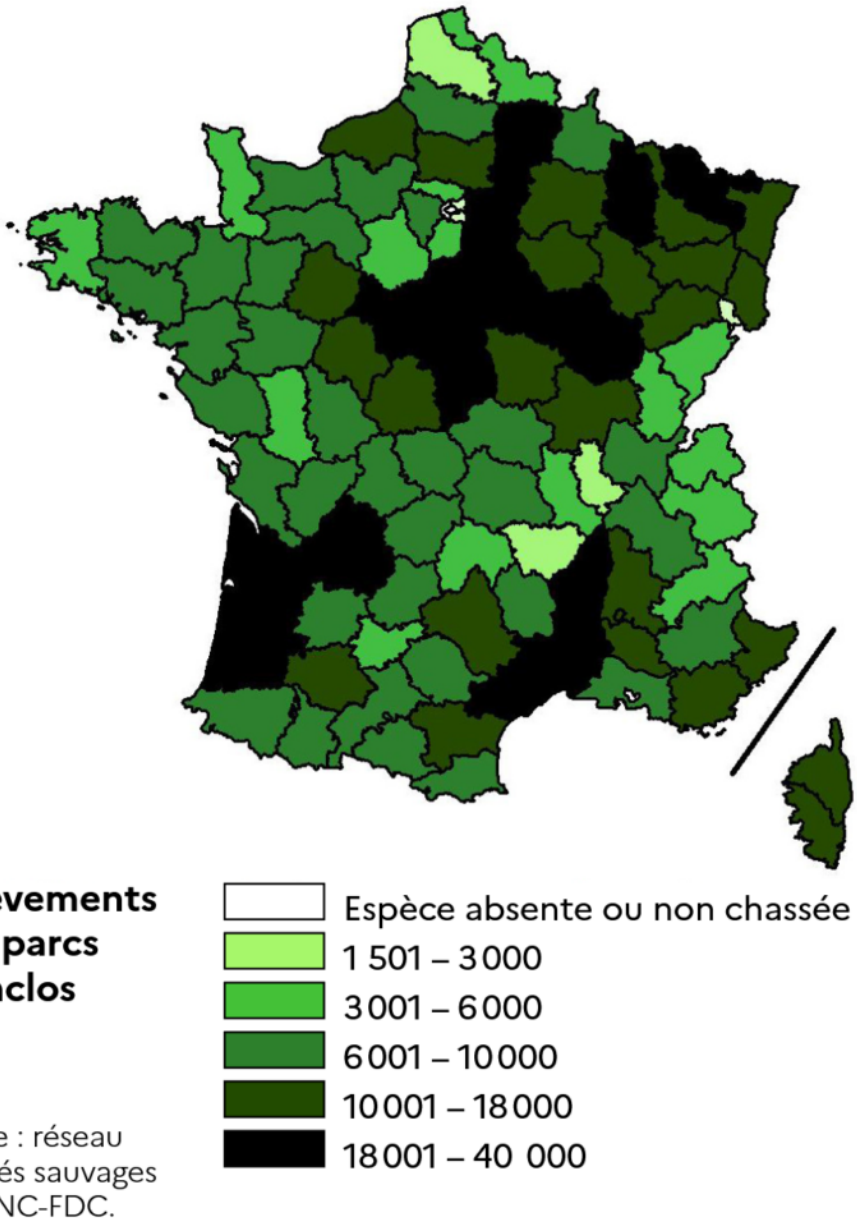
Si l'ensemble des départements français est touché par la prolifération de cette espèce, c'est davantage dans la partie Est du pays que l'on observe les chiffres les plus importants en termes d'abattage.

Actuellement, c'est dans le Gard que l'on constate le plus grand nombre d'animaux abattus (37 544) en France. Ce total a été multiplié par 1,9 par rapport à la saison de chasse 2005/2006. Derrière, on retrouve le Loir-et-Cher (31 348), l'Ardèche (28 035), le Cher (25 199), l'Hérault (24 821), la Dordogne (23 944), la Meuse (23 301), la Côte-d'Or (22 370), le Loiret (22 058) et l'Aisne (21 357).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Explosion des prélèvements en Vaucluse

En Vaucluse, ce nombre s'élève à 10 445 animaux tués durant cette période de chasse 2025/2026. Comparativement à l'année précédente, le département enregistre une hausse de +31% (15e département français). Par rapport à 2005, ce nombre de prélèvements (+7 399) a été multiplié par 3,4 en 20 ans. Une des plus importantes augmentations durant cette période.

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Alpes-Maritimes enregistrent la plus forte hausse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

française (+74%) par rapport à la saison de chasse précédente. Les Bouches-du-Rhône enregistrent, elles, la 12e plus forte hexagonale avec +32% entre 2024/2025 et 2025/2026.

DEPARTEMENT	Nombre de sangliers abattus en 2025/2026	Nombre de sangliers abattus en 2005/2006	Evolution sur 20 ans
Gard	37 544	17 734	+111,71 %
Ardèche	28 035	21 925	+27,87%
Hérault	24 821	14 630	+69,66%
Drôme	14 086	7 832	+79,85%
Var	13 811	11 605	+19,01%
Vaucluse	**10 445**	**3 046**	**+242,91%**
Alpes-Maritimes	10 178	4 573	+122,57%
Bouches-du-Rhône	9 867	3 121	+216,15%
Alpes-de-Haute-Provence	9 520	4 413	+115,73%
Hautes-Alpes	3 653	2 247	+62,57%

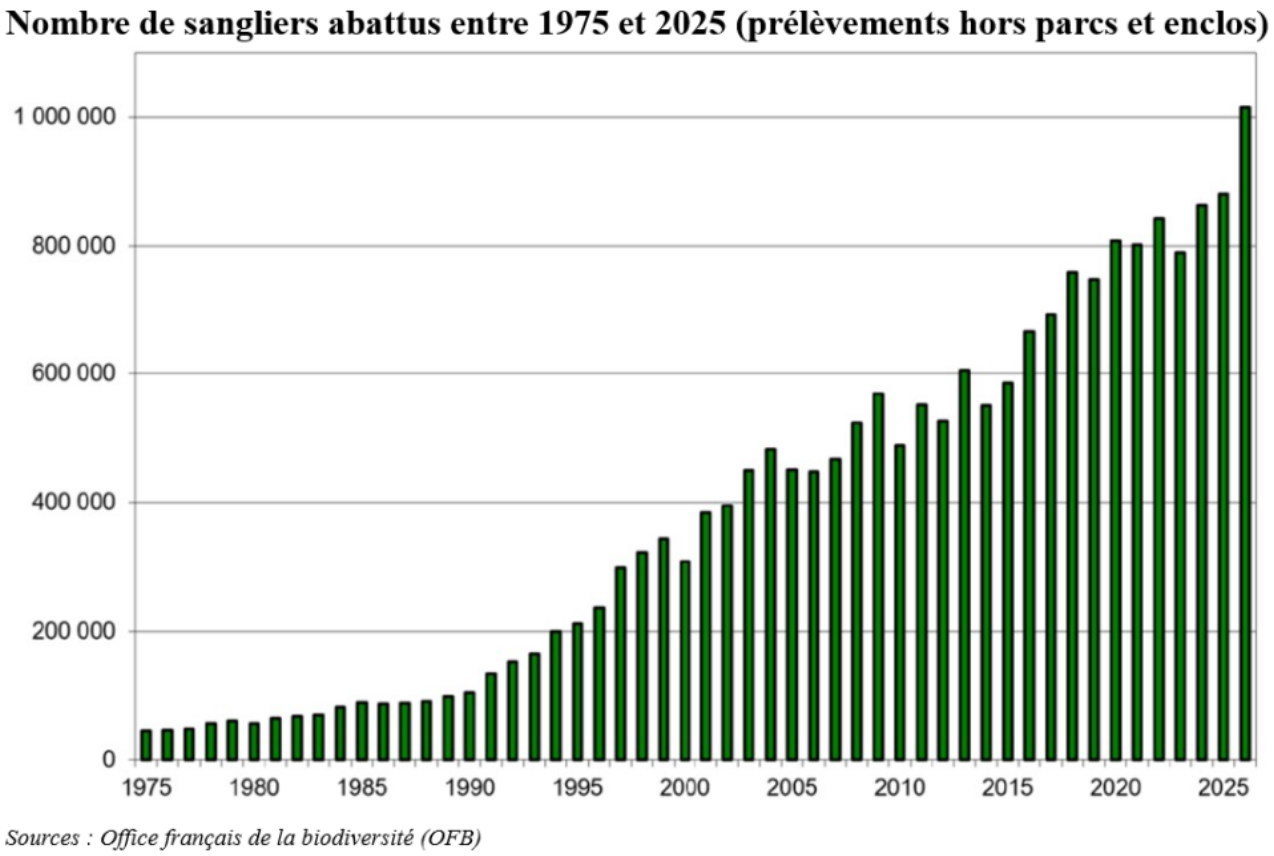
Source : Office français de la biodiversité (OFB)

Par ailleurs, sur 20 ans, le Vaucluse affiche l'une des plus fortes hausses au niveau national(voir tableau ci-dessus). Cette augmentation illustre la prolifération des sangliers dans des zones plus 'rurbaines' et agricoles comme en Vaucluse, dans le Gard (+111,71%) ou bien encore dans les Bouches-du-Rhône (+216,15%).

Il y a 30 ans, on abattait 5 fois moins de sanglier (environ 200 000 animaux tués en 1995). Ce chiffre était de moins de 100 000 en 1985 et de 50 000 en 1975. C'est dans ces années 1970 que la population de sangliers a fortement augmenté en France. Plusieurs facteurs expliqueraient : reproduction rapide, hivers moins rigoureux réduisant la mortalité des marcassins tout particulièrement, plus grand accès aux ressources alimentaires, lâchés d'animaux d'élevage par les chasseurs afin d'avoir davantage de gibier à abattre…
Selon l'OFB, l'aire de répartition des sangliers, autrefois limitée aux milieux forestiers de certains territoires, s'est ainsi étendue de 144% en 30 ans.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Sources : Office français de la biodiversité (OFB)

Jusqu'à 100M€ de dégâts ?

Toujours est-il que même si les sangliers ne sont pas soumis à un plan de chasse, comme peuvent l'être d'autres espèces avec un nombre minimal et maximal d'animaux à prélever chaque année, sa population fait l'objet d'un abattage sans précédent. Des prélèvements qui sont établis en fonction de décisions réunissant prises par les chasseurs, les forestiers et les naturalistes ,au sein de chaque département.

Selon la Fédération nationale des chasseurs, les dégâts agricoles liés aux sangliers atteindrait près 100M€ par an. De son côté, la SNCF a aussi comptabilisé 1 400 heurts entre trains et sangliers en 2025. Soit une hausse de +27% par rapport à 2024.

A ce jour, l'OFB estime que la population française de sangliers comprendrait entre 1,5 et 2 millions d'individus.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

La Ville de Carpentras va devoir abattre 10 platanes



La Ville de Carpentras va procéder à l'abattage de 10 platanes répartis sur cinq sites du domaine public de la commune.

« Cette décision a été prise par mesure de sécurité publique et de protection environnementale, explique la municipalité. Les platanes identifiés sont, en effet, touchés par la maladie du chancre coloré. Cette maladie incurable est provoquée par un champignon qui s'attaque exclusivement aux platanes. Ce parasite pénètre à l'intérieur du tronc, bloque les canaux de sève, provoque le dessèchement de l'arbre et la chute de branches.

« La contagiosité de cette maladie est extrême. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Un mal incurable pour les platanes de Provence
« La contagiosité de cette maladie est extrême, poursuit la Ville. En effet, elle se transmet par contact racinaire ou par le biais de blessures sur l'écorce. Laisser un arbre contaminé en place compromettrait l'avenir des autres sur la commune. L'abattage est donc l'unique solution à cette problématique. »
Auparavant, la commune a fait constater le dessèchement avancé et la grande fragilité des branches des arbres touchés par la maladie.
« Très lourdes, ces branches représentent un risque de chute élevé dans des zones à forte fréquentation de nos concitoyens, ce qui peut provoquer des dégâts corporels et matériels importants pour les usagers des parkings et des piétons qui circulent sur la voie publique », prévient la commune de Carpentras.

Cette opération a donc été autorisée et coordonnée avec l'aide d'écologues référent de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et du responsable du pôle de mutualisation des inspections phytosanitaires de la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt).

Où se trouve les arbres condamnés ?
Dans ce cadre, la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON Paca) a identifié les arbres condamnés à abattre. Un se situe au parking des Platanes, un autre place d'Inguimbert, deux Boulevard du Nord, cinq boulevard Albin Durand et un dernier se trouve avenue Pierre Semard.

> « Sur les 10 platanes concernés, seul un platane contient des nids d'oiseaux. »

Des mesures adaptées à la protection des oiseaux
« Sur les 10 platanes concernés, seul un platane contient des nids d'oiseaux : celui du parking des Platanes aux allées Jean-Jaurès, précise par ailleurs la municipalité. La Ville de Carpentras retient votre attention sur le platane situé au Parking des Platanes. Bien que cet arbre soit contaminé, il abrite actuellement deux nids de corneilles corvidés. Donc, en concertation avec l'association de protection LADeL, la collectivité a pris la décision d'adapter son intervention. En effet, celui-ci ne sera abattu qu'à la fin de la période de nidification. Dans l'immédiat, l'arbre est taillé pour enlever uniquement les branches contaminées afin de conserver les branches porteuses des nids de corneilles corbeaux freux. »

De nouveaux arbres dans un an
« Bien que ces platanes doivent être abattus, la commune est consciente de la valeur écologique, esthétique et utile de ces arbres, poursuit la Ville. C'est donc avec un profond regret et à contre-cœur, que cette décision a été prise. Notre engagement pour les enjeux environnementaux reste au cœur de nos priorités, cela dit les impératifs de sécurité nous imposent cette action. Pour finir, un carottage va être effectué à chaque emplacement d'arbres abattus pour faire place nette. Suite à cela, la ville attendra une année pour replanter une autre espèce à chacun des emplacements : des micocouliers de Provence. Une essence plus adaptée au climat du territoire. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Carpentras, bientôt 12 platanes abattus pour cause de Chancre coloré et remplacés



la Ville de Carpentras abattra 12 platanes sur les 32 existants sur l'avenue du Mont Ventoux à partir de lundi 10 février, période de vacances scolaires. Ils seront remplacés par des arbres de haute tige : des micocouliers et des érables.

Dans le cadre de la campagne annuelle de contrôle des platanes, la Ville de Carpentras, en collaboration avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (Fredon), va procéder à une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

opération d'abattage de 12 platanes situés sur l'avenue du Mont-Ventoux sur les 32 présents. L'opération aura lieu à partir de lundi 10 février. Ces arbres atteints par le chancre coloré (Ceratocystis platani), représentent un danger pour le reste du patrimoine arboré de la commune car cette maladie redoutable et incurable se propage rapidement, entraînant la disparition d'alignements entiers de platanes.

Les travaux d'abattage et de carottage des arbres concernés
débuteront le lundi 10 février, pendant les vacances scolaires, afin de réduire les perturbations pour les riverains, les passants et les écoliers. Parce que la préservation du cadre de vie passe aussi par le renouvellement du patrimoine végétal, les 12 platanes seront remplacés par des micocouliers et des érables. Ces abattages d'arbres et replantations se font dans le cadre des travaux de l'avenue du Mont-Ventoux qui ont débuté en novembre dernier.



Copyright Ville de Carpentras

En savoir plus
Le chancre coloré est un champignon ascomycète qui s'attaque spécifiquement aux platanes. Il a fait son apparition, en France, lors du débarquement des troupes américaines en Provence, dissimulé dans les caisses de munition et n'a été identifié qu'en 1974 alors que l'infestation a probablement commencé dès 1970. Le chancre coloré menace aujourd'hui environ 400 000 platanes.

Les platanes en Provence
C'est le naturaliste Pierre Belon, envoyé par François 1er en Grèce qui aurait rapporté et planté, vers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

1558, des graines de Planatus orientalis en France. En premier lieu il servait d'arbre d'alignement en bord des routes pour faire de l'ombre aux soldats afin de les préserver du soleil avant qu'ils n'atteignent les champs de bataille. Les premières plantations de platanes et de tilleuls ont commencé en 1860 sur ordre de Napoléon, sur les routes de France, d'Italie et en Croatie. L'existence du platane est évoquée dès 1600. Le platane est planté dans le monde entier, dans les milieux les plus divers. le platane commun est une hybridation avec des formes américaines. Ses premières descriptions botaniques apparaissent au 17e siècle.

À Carpentras, 18 mois de travaux pour l'Avenue du Mont-Ventoux et la Place de Verdun

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !